

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE L'ESCARENE Séance du 28 aout 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit aout deux mille vingt-cinq, à dix-neuf heures trente , le Conseil municipal, légalement convoqué le vingt-six août deux mille vingt-cinq, s'est réuni au siège de la mairie de L'Escarène, sous la présidence du docteur Pierre Donadey, maire.

Etaient présents : DONADEY Pierre, VALLAURI Jean-Claude, SABLAYROLLES Rolande, ARIS Georges, NITART France, ROMERO Muriel, LUPOTTO Gérard, DUPONT Martine, SOUMATI Marie-Christine,

Absents représentés : BARRIOS-BRETON Marie-Thérèse représentée par DONADEY Pierre, ZIZZO François représenté par SOUMATI Marie-Christine, BRACCO Patrice représenté par DUPONT Martine, VRIGNON Bertrand représenté par VALLAURI Jean-Claude, DORDE Maéva représentée par NITART France, LACOUT Philippe représenté par ROMERO Muriel,

Absents excusés : DUQUESNE Céline, DOTTAIN Laurence, SIMON Raphael, ANTHOINE-SAVARY Kathia, CHIBANI Franck,

Absent : BEUGNIET Pierre, SALTON Gérard,

Madame Rolande Sablayrolles a été nommée secrétaire de séance

Délibération n°: 25 08 01

Objet :

Modification délibération sur les amendes de police 2025

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que par sa délibération n°25 06 19 il a sollicité une demande de subvention au Conseil départemental des Alpes-maritimes dans le cadre des petites communes à financer des travaux visant à améliorer la sécurité en leur reversant une partie du produit des amendes de police.

Pour rappel, une étude prévisionnelle avait été présentée visant en plusieurs lieux de la commune, à améliorer la circulation, la sécurité routière et des usagers :
-pose de glissières métal sur la route des Tres, sur la route de la Pighière
-signalisation horizontale (marquage au sol) en tous lieux

Il est proposé d'intégrer dans ce programme des travaux sur la Place Camous et l'accès à la zone industrielle « Hameau forestier » ainsi que l'ensemble des travaux proposés au titre de la voirie cantonale, compte tenu de la possibilité de cumuler les deux types de soutien.

Le nouveau montant total de ces travaux est donc estimé à 254 030 € HT, soit 304 836 € TTC montant inscrit au budget 2025 de la commune.

Transmis à la Préfecture le : Date visa
Affiché le : 29/08/25

AR Prefecture

006-210600573-20250828-250801-DE
Reçu le 29/08/2025

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de monsieur le Maire, et après en avoir délibéré,

-Adopte le projet tel que présenté ci-dessus, et approuve le montant estimatif du projet tel qu'annexé à la présente délibération

-Sollicite une subvention auprès de Monsieur le Président du conseil départemental, au titre du produit des amendes de police relatives à la circulation routière.

-Adopte le plan de financement suivant :

-Département amendes de police (30%) :	76 200 €
-Département dotation cantonale (35%) :	90 000 €
-Commune (35%) :	87 821 €
 Total	 254 030 €

Nombre de conseillers en exercice : 22

Nombre de présents : 09

Nombre de votants : 15

Pour : DONADEY Pierre, VALLAURI Jean-Claude, SABLAYROLLES Rolande, ARIS Georges, NITART France, ROMERO Muriel, LUPOTTO Gérard, DUPONT Martine, SOUMATI Marie-Christine, BARRIOS-BRETON Marie-Thérèse, ZIZZO François, BRACCO Patrice, VRIGNON Bertrand, DORDE Maéva, LACOUT Philippe,

Contre : /

Abstentions: /

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE
Rolande SABLAYROLLES



LE MAIRE
Docteur Pierre DONADEY



Transmis à la Préfecture le : Date visa
Affiché le : 29/08/25

AR Prefecture

006-210600573-20250828-280801-DE
Reçu le 29/08/2025

COMMUNE DE L'ESCARENNE : AMENDES DE POLICE ANNÉE 2025

N°	DESIGNATION	Quantité ml ou m2	P.Unitaire	TOTAL
1	Rte Très, Rte Pighière, : fournitures et pose de glissières métal ou bois : amenée et repli équipe	1	1 200,00 €	1 200,00 €
2	Route des Trés : fournitures et pose de glissières métal : fournitures et pose de glissières métal sur support tous les 4 ml sans écarteur	32	80,00 €	2 560,00 €
3	Route des Trés : fournitures et pose de glissières métal : fournitures et pose de glissières métal sur support tous les 4 ml sans écarteur	42	75,00 €	3 150,00 €
4	Route des Trés : fournitures et pose de glissières métal : fournitures et pose de glissières métal sur support tous les 4 ml sans écarteur	16	75,00 €	1 200,00 €
5	Route des Trés : fournitures et pose de glissières métal : fournitures et pose de glissières métal sur support tous les 4 ml sans écarteur	24	75,00 €	1 800,00 €
6	Route des Trés : fournitures et pose de glissières métal : fournitures et pose de glissières métal sur support tous les 4 ml sans écarteur	18	75,00 €	1 350,00 €
7	Route de la Pighière : fournitures et pose de glissières métal : fournitures et pose de glissières métal sur support tous les 4 ml sans écarteur	18	75,00 €	1 350,00 €
8	Divers marquages sol : passages protégés, lignes, ralentisseurs, parkings	1	8 000,00 €	8 000,00 €
9	Avenue Michel TILLOT (ex route du Castel) : divers travaux selon note descriptive annexée	1	100 000,00 €	100 000,00 €
10	Reprise revêtement chaussée détérioré en bicouche	2300	15,00 €	34 500,00 €
11	Les Trés : Reprise revêtement chaussée détérioré en bicouche	2000	15,00 €	30 000,00 €
12	La Pighière : Reprise revêtement chaussée détérioré en bicouche	600	15,00 €	9 000,00 €
13	La Fang : Reprise revêtement chaussée détérioré en bicouche	600	15,00 €	9 000,00 €
14	Montagnac : Reprise revêtement chaussée détérioré en bicouche	600	15,00 €	9 000,00 €
15	Pissandrus : Reprise revêtement chaussée détérioré en bicouche	100	15,00 €	1 500,00 €
16	AFN : Mise en place d'un dos d'âne	1	1 320,00 €	1 320,00 €
17	Place Camous : trottoir le long des voûtes du pont : divers travaux selon note descriptive annexée	1	6 900,00 €	6 900,00 €
18	Virage - Accès zone industrielle "Hameau forestier"	1	32 200,00 €	32 200,00 €
Montant HT:				254 030,00 €
TVA 20%:				50 806,00 €
Montant TTC:				304 836,00 €
AR Prefecture				
006-250828-250801-DE				
Reçu 50% 08/02/2025				